



Objet : COMMANDE ETUDE COMPTAGE EN DECHETTERIE

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°181-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jean MAURY, 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L. 5211-09 -3^{ème} alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU la proposition effectuée le 11/01/2024 pour la commande étude de comptage en déchetterie ;

Considérant qu'il convient de réaliser la commande étude de comptage en déchetterie ;

DECIDE

Article 1 : De confier la commande étude de comptage en déchetterie à la société EMC, pour un montant de 9.132,00 € TTC.

La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n° emc-164742-4.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 16 janvier 2024.



Vice-Président,
Jean MAURY.





Envoyé en préfecture le 19/01/2024

Reçu en préfecture le 19/01/2024

Publié le 19/01/2024



Dev ID : 066-200049211-20240119-DC202417-AU

Date d'émission: le 11 Janvier 2024

**Communauté de Communes
Conflent Canigó**

à l'attention de M. Nicolas Zocchetto
Château Pams
Route de Ria
66500 Prades

DEVIS

Réf.	Désignation	Qté.	Prix Unit. HT	Remise	Total HT remisé	Tx TVA	Total TTC remisé
	2 compteurs automatiques sur 10 mois (42 semaines)	84,000	60,00 €	0,00%	5 040,00 €	20,00%	6 048,00 €
	Pose et dépose	1,000	1 490,00 €	0,00%	1 490,00 €	20,00%	1 788,00 €
	Visite mensuelle d'un technicien pour vérification des batteries et récupération des données du mois écoulé	9,000	120,00 €	0,00%	1 080,00 €	20,00%	1 296,00 €



Par délégation du Président,
Le Maire,
Jean MAURY

Taux de TVA	Total HT	TVA	Total TTC
20,0 %	7 610,00 €	1 522,00 €	9 132,00 €

	HT	TVA	TTC
Total	7 610,00 €	1 522,00 €	9 132,00 €